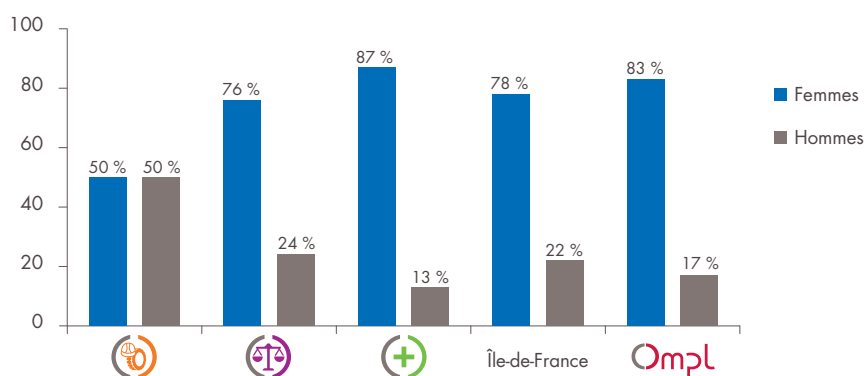




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

### Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



### RÉPARTITION INÉGALE DES EMPLOIS SELON LE GENRE

La région affiche un taux de féminisation global très élevé (78 %) mais inférieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois strictement équilibrée ;
- le secteur juridique compte près de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes ;
- le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



## FÉMINISATION DES EMPLOIS VARIABLE SELON LES BRANCHES

- Dans le secteur cadre de vie-technique, la branche des entreprises d'architecture est plus féminisée. La branche des cabinets de géomètres et celle des entreprises d'économistes de la construction sont au contraire plus masculines.
- Dans le secteur juridique, toutes les branches se situent entre 69 et 78 % d'emplois féminins.
- Les branches du secteur santé se situent toutes au-delà de 84 % d'emplois féminins.

## Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

| Branches professionnelles | Femmes | Hommes |
|---------------------------|--------|--------|
|                           | 50 %   | 50 %   |
|                           | 54 %   | 46 %   |
|                           | 39 %   | 61 %   |
|                           | 50 %   | 50 %   |
|                           | 26 %   | 74 %   |
|                           | 76 %   | 24 %   |
|                           | 78 %   | 22 %   |
|                           | 77 %   | 23 %   |
|                           | 69 %   | 31 %   |
|                           | 69 %   | 31 %   |
|                           | 87 %   | 13 %   |
|                           | 94 %   | 6 %    |
|                           | 83 %   | 17 %   |
|                           | 91 %   | 9 %    |
|                           | 84 %   | 16 %   |
|                           | 91 %   | 9 %    |
| Île-de-France             | 78 %   | 22 %   |
| Ompl                      | 83 %   | 17 %   |

\* NS : Non significatif